



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Mairie de Roquebrune-Cap-Martin
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 22 Rue Avenue Paul Doumer
Commune Roquebrune-Cap-Martin
Code postal 06190
Nature des activités : Gestion commune
.....
Qualification :
.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	Voir liste en annexe	
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet prévoit des travaux de sécurisation des falaises au-dessus des tunnels de l'Arme et de Ricard sur l'autoroute A8 sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin (06).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction des habitats fonctionnels par coupe de la végétation, effondrement, obturation partielle ou totale d'un gîte

Altération Préciser : Alteration des habitats fonctionnels par coupe de la végétation, effondrement, obturation partielle, d'un gîte, réduction des possibilités d'accès aux fissures et cavités

Dégénération Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : écologue

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

Ecologue expérimenté chargé de l'accompagnement écologique du chantier

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 2027-2028
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons : Nice

Communes : Roquebrune-Cap-Martin

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Adaptation du calendrier de travaux, limitation des emprises, réduction des nuisances dues aux hélicoptères, adaptation des techniques d'ancreage des blocs, lutte contre la pollution, limitation de l'impact du projet après chantier, création de gîtes pour l'Eulepte d'Europe, mise en place de dispositifs de protection des gîtes, prise en compte des espèces fissuricoles, coordination environnementale de chantier, suivi scientifique standardisé de l'Eulepte d'Europe

Cf. Chapitres V, XI, XII et XIII pour plus de précisions

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

L'ensemble des interventions en phase chantier sera encadré par une AMO qui établira lors de ses contrôles un compte-rendu et à l'issue des opérations un bilan de chantier qui seront transmis à la DREAL PACA. La mise en œuvre des différentes mesures notamment dans le cadre de la compensation sera également l'objet de comptes-rendus.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à ... Roquebrune Cap Martin
le 26/01/2026
Votre signature

Le Raine,

Patrick CEZARI



Annexe au CERFA N°13 614*01

Rubrique B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés ?

Taxon	Commentaire	Objet de la demande de dérogation
Mammifères dont Chiroptères		
Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Aucun gîte avéré. Activité de chasse et de transit avéré (en faibles effectifs) Gîte probable en falaise sur certains secteurs concernés par les emprises projet	Destruction de gîtes favorables (1 120 m ² maximum)
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Aucun gîte avéré. Activité de chasse et de transit avéré (en faibles effectifs) Gîte probable en falaise sur certains secteurs concernés par les emprises projet	Destruction de gîtes favorables (1 120 m ² maximum)
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>	Aucun gîte avéré. Activité de chasse et de transit avéré (en faibles effectifs) Gîte probable en falaise sur certains secteurs concernés par les emprises projet	Destruction de gîtes favorables (1 120 m ² maximum)
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	Aucun gîte avéré, mais des possibilités de gîte en paroi rocheuse Avérée en déplacement et alimentation sur la zone d'étude	Destruction de gîtes favorables (1 120 m ² maximum)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	Gîte avéré (sans localisation précise) au niveau des affleurements rocheux ; Avérées en déplacement et alimentation	Destruction de gîtes favorables (1 120 m ² maximum)
Genette commune <i>Genetta genetta</i>	Avérée en déplacement et alimentation	Altération d'habitats d'espèce (5 ha)
Oiseaux		
Bruant zizi <i>Emberiza cirlus</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Engoulement d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Reproduction probable, alimentation et transit	Altération d'habitats fonctionnels = 0,03 ha
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	Nicheur occasionnel. Alimentation régulière dans l'aire d'étude	Altération d'habitats de reproduction et fonctionnels = 0,13 ha
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Fauvette passerinette <i>Sylvia cantillans</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	Reproduction à proximité, alimentation, transit et repos	Altération d'habitats fonctionnels = 0,13 ha

Taxon	Commentaire	Objet de la demande de dérogation
Martinet à ventre blanc <i>Apus melba</i>	Nicheur occasionnel. Alimentation régulière dans l'espace aérien	Altération d'habitats de reproduction et fonctionnels = 0,13 ha
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i>	Reproduction, alimentation et transit	Altération d'habitats de reproduction et fonctionnels = 0,13 ha
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	Reproduction, alimentation, transit et dispersion	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Reptiles / amphibiens		
Eulepte d'Europe <i>Euleptes europaea</i>	Reproduction, transit et alimentation dans les milieux rupestres (falaises et blocs rocheux avec interstices, potentiellement vieux murets).	Destruction / perturbation de micro-habitat : 570 m ²
Hémidactyle verruqueux <i>Hemidactylus turcicus</i>	Reproduction, transit et alimentation dans les milieux rupestres naturels et anthropiques.	Altération des habitats de l'espèce (0,35 ha d'habitat favorable et 3,26 ha d'habitats fonctionnels)
Tarente de maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	Reproduction, transit et alimentation dans les milieux thermophiles et rupestres (naturels ou anthropiques de l'aire d'étude).	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Reproduction, transit et alimentation dans les milieux thermophiles et rupestres (naturels ou anthropiques de l'aire d'étude).	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,9 ha)
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i>	Potentielle dans l'aire d'étude dans les milieux les plus ouverts ou lisières buissonnantes. Alimentation et transit.	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,48 ha)
Couleuvre d'Esculape <i>Zamenis longissimus</i>	Potentielle dans l'aire d'étude dans les lisières buissonnantes et milieux fermés. Alimentation et transit.	Destruction et altération d'habitats fonctionnels et de reproduction (0,31 ha)